

Blois, le 5 mai 2022

ÉDUCATION :

LE DÉPARTEMENT INAUGURE LE COLLÈGE RÉNOVÉ DE BRACIEUX

Depuis plusieurs années, le conseil départemental de Loir-et-Cher développe une politique d'investissement qui a pour objectif de mettre en adéquation les infrastructures avec les enjeux pédagogiques et environnementaux des 26 collèges dont il a la charge. Ainsi, jeudi 5 mai 2022, Philippe Guet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, inaugurent le collège *Hubert-Fillay* de Bracieux, au terme d'une importante rénovation de 9 millions d'euros.



Construit en 1983, cet établissement qui accueille plus de 400 élèves et une trentaine de professeurs a été agrandi et restructuré en profondeur durant les 27 mois de travaux. **Un bâtiment neuf de 2600 m² comportant notamment un toit végétalisé a intégralement été construit en ossature et bardage bois et 942 m² de bâtiments existants ont été rénovés.**

Premier collège du département en matériaux biosourcés (240 tonnes de bois, chanvre, lin et laine de bois ont été utilisés dont 16 à destination de l'isolation), le collège *Hubert-Fillay* intègre ainsi la catégorie vertueuse des bâtiments à basse consommation. Les parties neuves se situent en effet 20% en dessous du niveau exigé par la réglementation thermique RT 2012 et la rénovation des bâtiments existants a permis de réduire de 60% la consommation énergétique.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



Les réaménagements effectués représentent un coût total de 9 millions d'euros (M€) pris en charge par le conseil départemental et cofinancés à hauteur de 235 500 € par le [Fonds européen de développement régional \(FEDER\)](#) et concernent :

- la dépose des bâtiments préfabriqués,
- la reconstruction de la demi-pension,
- l'agrandissement des salles de classes,
- l'aménagement et la sécurisation de la desserte des bus,
- la création d'un local ménage par étage et par bâtiment,
- l'agrandissement des locaux des enseignants,
- la création d'un foyer pour les élèves,
- la réfection de la cour de récréation et la création d'un terrain sportif,
- le traitement thermique des bâtiments conservés,
- la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite,
- l'embellissement des locaux,
- la réfection des toitures en ardoise et des terrasses,
- le remplacement du système de chauffage (gaz).

« Ce chantier est remarquable s'agissant de la prise en compte de la réglementation relative à la consommation d'énergie » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental. **« Le conseil départemental continuera de rénover les établissements dont il a la charge au rythme d'un par an. Améliorer les conditions d'accueil des élèves et contribuer à leur réussite en leur offrant les conditions les plus favorables à l'acquisition des connaissances et à l'épanouissement individuel est une priorité pour le conseil départemental »** ajoute-t-il.

« Le collège de Bracieux devient ainsi un établissement adapté aux nouveaux usages numériques avec des salles de classes dotées de tableaux interactifs et depuis septembre dernier de tablettes numériques mises à disposition des élèves par le Département » conclut Claire Foucher-Maupetit.

Le nouveau collège *Hubert-Fillay* allie donc innovation et modernité tant dans les domaines de l'infrastructure, de la prise en compte de l'environnement et des moyens pédagogiques.

13 M€ d'investissement prévus en 2022

Le conseil départemental va investir cette année près de 13 M€ au titre de l'entretien des collèges dont 1,85 M€ en opérations d'entretien et réparation.

Plus de 11 M€ sont notamment dédiés aux opérations spécifiques suivantes :

- 4,2 M€ à la poursuite de la rénovation du collège Marie-Curie à Saint-Laurent-Nouan ;
- 5,6 M€ pour la rénovation du collège de Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron, 1^{er} « collège du futur » éco-innovant.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

